

Pour en parler

Lorsqu'on montre la lune à un imbécile, au lieu de chercher la lune, il regarde le doigt. Lorsqu'on parle de prévention, au lieu de rechercher le sens du mot, ne faut-il pas d'abord regarder son objet ? On parle de prévention parce qu'il y a des risques.

Ceux qui nous concernent sont liés, directement ou non, à la consommation de drogues.

Or ici commence la difficulté. Il faut mettre des mots sur des risques, des règles sur des situations qui ne se ressemblent pas, du sens sur des comportements qui nous échappent. Le mot « drogue » recouvre un ensemble de produits dont les effets n'ont rien à voir les uns avec les autres. Le mot « toxicomanie » est utilisé pour désigner des comportements qui vont de la consommation occasionnelle à la plus grave dépendance. La dépendance ne définit pas, en soi, un risque majeur ; elle n'est d'ailleurs pas le seul risque de la toxicomanie.

Les mots « politiques de prévention » évoquent autant la loi, qui définit un cadre social et juridique, que les programmes de distribution de seringues qui contredisent ce même cadre au nom des mêmes principes, ceux de la justice, de la solidarité, de l'urgence, de la santé. Les mots de « santé publique » semblent s'opposer à ceux de « sécurité publique » alors même qu'il n'y a pas de citoyenneté possible sans l'une et sans l'autre.

Que cherche-t-on à prévenir ? Qu'est-ce que la toxicomanie ?

Qu'est-ce qu'un problème posé par la drogue ? Qu'est-ce qu'un abus ?

Peut-on user sans abuser ? Toute consommation est-elle dangereuse ?

Le débat est sans doute sanitaire ; il faut en effet que la faculté donne son avis. Mais il concerne également l'éducation, la sécurité, la justice. Il s'agit d'un débat politique qui engage notre perception de la santé, du développement de la personne, de la sécurité de la communauté, de la justice.

De la présomption d'usage par des adolescents à la réglementation douanière, de la consommation d'alcool à celle d'héroïne, de la demande de soutien à la recherche de produits de substitution, du fait d'usage à l'histoire d'une vie, de la danse au suicide, toutes les situations sont évoquées au téléphone.

Aussi, pour expliquer la mission de prévention de Drogues info service, l'essentiel est d'en expliquer l'intention, aussi simple à décrire que difficile à mettre en œuvre. Elle repose sur trois présupposés :

L'usage de drogue peut poser des problèmes que les personnes concernées ne savent pas comment résoudre ; l'usage de drogue n'est pas seulement un délit ou une maladie.

Les difficultés liées, causées, révélées par l'usage de drogues ne sont pas toujours graves, mais elles sont toujours mélangées avec ce qui rend la vie parfois difficile à comprendre : les relations avec les autres et avec soi, l'incertitude face à l'avenir, la solitude.

La parole permet d'échanger et de lier entre eux les faits, les émotions, les craintes, les douleurs, les plaisirs, les valeurs, les personnes, les rencontres qui font de la vie une histoire et qui lui donnent son sens.

Au-delà de l'information et de l'orientation, la mission d'un service téléphonique trouve ses racines les plus profondes dans la nécessité de parler pour pouvoir demander de l'aide. Le pari de Drogues info service est de croire que la prévention est une démarche individuelle et pas seulement une politique publique. En cela la prévention suppose une attention personnelle à ceux qui ont besoin d'aide. Aider à demander de l'aide, parfois aider à donner de l'aide, telle est la mission de Drogues info service.

Baptiste Cohen

Les actions directes auprès des jeunes

Les actions de sensibilisation et l'information sont fondées sur l'hypothèse que la connaissance influe sur les comportements. Il s'agit là d'une prévention spécifique directement liée au risque d'usage et d'abus de produits.

Les jeunes, de plus en plus, ont un accès direct et anonyme à toutes les informations qu'ils estiment utiles. La plupart des lieux qu'ils fréquentent se dotent des moyens nécessaires à cette information. C'est le cas des centres information-jeunesse (3 millions de jeunes) et de leur réseau, des centres de documentation de d'information (CDI) dans les lycées et collèges, des missions locales (1,3 million de jeunes), des centres sociaux, des maisons de jeunes, des foyers de jeunes travailleurs, des centres de planning familial,...

Cette information, accessible en permanence, est relayée par des actions de sensibilisation ponctuelles : les quinzaines et les semaines « santé » organisées par certaines communes ou associations, les séquences d'information délivrées au sein des lycées et des collèges, etc.

À ce stade quelques remarques paraissent indispensables. De plus en plus, des spécialistes de prévention reconnaissent que ces actions peuvent avoir des effets contre-productifs, et qu'à tout le moins elles influent peu sur les décisions de première consommation. Enfin, et c'est un inconvénient qu'il ne faut pas passer sous silence, un message mettant en avant l'interdit risque d'être invalidé lorsque la transgression de cet interdit n'est que peu, voire pas sanctionnée. C'est tout le problème posé par l'information sur l'usage des produits illicites. Cependant, en même temps, les jeunes ont le droit d'avoir des réponses aux questions qu'ils se posent et qui sont suscitées par leur environnement et/ou par leur éventuelle consommation. Pour pallier les inconvénients d'une information ponctuelle, beaucoup d'organismes se sont attachés à l'intégrer dans le cadre plus large de la consommation de toutes les substances psychoactives et à la relayer par la possibilité d'une rencontre, d'un conseil (numéro de téléphone de Drogues info service), par les adresses de personnes-relais ou de centres spécialisés.

Le guide Jalons effectue une analyse critique des principaux outils de la prévention. Cependant ces actions d'information qui sont sans conteste les plus faciles à organiser font de plus